



**Programme de formation de l'école québécoise**  
Enseignement secondaire, premier cycle

**Présentation**

# CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE AU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE

L'école doit aider l'ensemble des jeunes à développer les habiletés qui leur permettront d'être des individus cultivés, des citoyens engagés, des travailleurs compétents, et ce, tout en continuant de leur donner accès aux savoirs des générations précédentes. À cette fin, le Programme de formation de l'école québécoise pour le premier cycle du secondaire, tout comme ceux qui l'ont précédé, s'inscrit dans l'ensemble des efforts consentis pour l'implantation de la réforme du système scolaire québécois. Il s'appuie sur les plus récentes recherches dans le domaine de l'éducation et de l'apprentissage et actualise les diverses connaissances.

Au premier chef, ce programme constitue l'outil quotidien de chaque enseignant ou enseignante, lui permettant d'accomplir sa tâche. En même temps, il est un guide incontournable pour la direction, l'ensemble du personnel de l'école et son conseil d'établissement.

## Le Programme de formation prend appui sur les orientations de fond suivantes, qui unifient et balisent l'action de l'école :

- il comporte un objectif central : la réussite pour tous, sans abaissement des niveaux d'exigence;
- il préconise des apprentissages essentiels et adaptés à ce début du XXI<sup>e</sup> siècle;
- il vise le développement, chez les élèves, de compétences tant disciplinaires que transversales;
- il inscrit la langue et la culture comme des dimensions intrinsèques des visées de formation de l'élève;
- il réunit l'ensemble des matières dans un tout harmonisé qui met en évidence les liens entre ce qu'on apprend à l'école et les grandes problématiques de la vie;
- il met l'accent sur l'engagement des élèves dans une démarche d'apprentissage qui va bien au delà de la seule accumulation de connaissances et qui les rend aptes à comprendre le monde ainsi qu'à se situer et à agir dans celui-ci;
- il fait appel à l'expertise individuelle et collective du personnel éducatif de l'école pour concevoir des environnements d'apprentissage et d'évaluation efficaces;
- il promeut l'utilisation de pratiques professionnelles performantes.

## Structure du Programme de formation

Conçu dans l'optique d'une formation de base commune et s'inscrivant dans la continuité du programme du primaire, le Programme de formation du premier cycle du secondaire présente une structure similaire à celle des trois cycles du primaire. Il comporte donc trois volets obligatoires :

### Des domaines généraux de formation

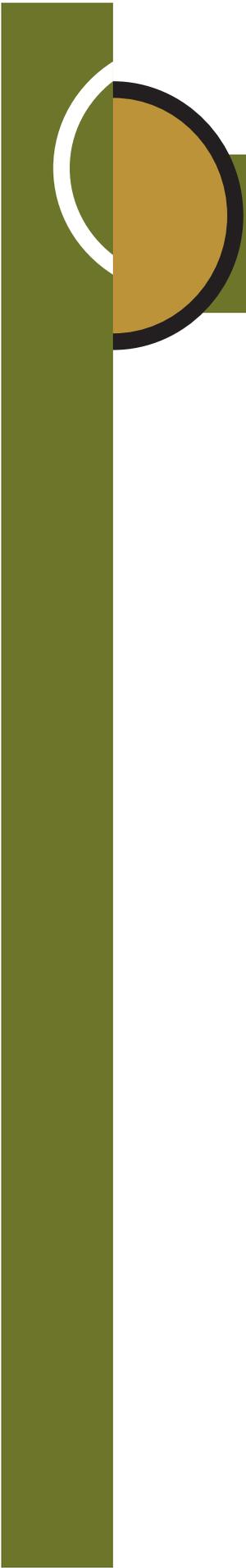
Santé et bien-être;  
Orientation et entrepreneuriat;  
Environnement et consommation;  
Médias;  
Vivre-ensemble et citoyenneté;

### Des compétences transversales

Ordre intellectuel;  
Ordre méthodologique;  
Ordre personnel et social;  
Ordre de la communication;

### Des domaines d'apprentissages disciplinaires

Langues;  
Mathématique, science et technologie;  
Univers social;  
Arts;  
Développement personnel.



## Faits saillants

du Programme de formation

### Domaine des langues

- Français, langue d'enseignement
- Intégration linguistique, scolaire et sociale
- Anglais, langue seconde
- Anglais, langue d'enseignement (*Secondary English Language Arts*)
- Français, langue seconde

# FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Le programme de français, langue d'enseignement, vise à favoriser, chez l'élève, la maîtrise du français écrit et parlé, à accroître son plaisir de lire, d'écrire et de communiquer oralement et à développer une attitude positive à l'égard de la langue française et de la culture francophone.

**En classe de français, langue d'enseignement, l'élève est amené à développer les compétences suivantes :**

- lire et apprécier des textes variés;
  - écrire des textes variés;
- communiquer oralement selon des modalités variées.

**En développant ces compétences, l'élève apprend notamment à :**

- comprendre et interpréter des textes, y réagir et se donner des critères pour les apprécier;
- rédiger des textes cohérents, les réviser et les corriger;
- comprendre et interpréter des productions orales et prendre la parole individuellement et en interaction;
- acquérir de nouvelles connaissances qui concernent la langue, les textes et la culture et qui touchent particulièrement la grammaire du texte, la grammaire de la phrase, le lexique, l'orthographe, les variétés de langues et les caractéristiques de la langue orale;
- justifier ses propos pour étoffer une demande ou une requête;
- s'informer en ayant recours à l'écoute pour se représenter une réalité, une question, un problème ou une problématique;
- s'informer en ayant recours à des textes courants pour arrêter et justifier un choix ou une opinion;
- se construire des repères littéraires et culturels en établissant des liens entre des œuvres littéraires diversifiées;
- défendre une idée en interagissant oralement dans un contexte de concertation, de négociation, d'établissement d'un consensus ou de production d'une œuvre collective;
- réfléchir à sa pratique de lecteur, de scripteur, d'auditeur, de locuteur et d'interlocuteur afin de faire le bilan de ses acquis, de ses progrès et des points qu'il doit améliorer.

**Il y arrive, entre autres, par :**

- la pratique fréquente de la lecture, de l'écriture et de la communication orale;
- la création d'intrigues ou l'élaboration de récits pour tenir en haleine, étonner, faire rire ou émouvoir;
- la lecture, chaque année, d'au moins cinq œuvres littéraires issues de la culture québécoise, de la francophonie et du patrimoine mondial;
- la participation à un club de lecture et de discussion littéraire;
- la participation à des activités culturelles en français par la fréquentation de théâtres, de musées, de bibliothèques, de foires du livre, etc.;
- la rencontre de représentants de la culture vivante : écrivains, illustrateurs, conteurs, comédiens, journalistes, artisans de la radio, etc.;

# INTEGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE ET SOCIALE

Servant de passerelle vers la classe ordinaire, le programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale du premier cycle du secondaire s'adresse à l'élève non francophone nouvellement arrivé au Québec. Conformément à la Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle, il ne se limite pas à l'apprentissage du français, mais permet aussi à l'élève d'appivoiser l'école, son nouveau milieu de vie et toute sa société d'accueil.

## En classe d'intégration linguistique, scolaire et sociale, l'élève est amené à développer les compétences suivantes :

- interagir en français;
- s'adapter aux pratiques scolaires québécoises;
- s'intégrer à la société québécoise.

## En développant ces compétences, l'élève apprend notamment à :

- acquérir le plus rapidement possible une connaissance fonctionnelle du français;
- comprendre la culture scolaire et sociale de son nouveau milieu;
- amorcer le développement de conduites et d'attitudes appropriées grâce auxquelles il pourra s'intégrer harmonieusement à son milieu d'accueil;
- acquérir des concepts et des processus considérés comme essentiels en langue d'enseignement et en mathématique ainsi que des aspects pouvant l'informer sur la réalité du Québec (organisation sociale et territoriale, histoire de la société québécoise);
- prendre conscience des valeurs communes de la société québécoise et se familiariser avec celles-ci.

## Il y arrive, entre autres, par :

- des situations authentiques ou des simulations réalistes qui font appel à son besoin de communiquer et d'interagir de façon spontanée en français, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- des projets portant sur des thèmes en rapport direct avec ses besoins d'adaptation personnelle, scolaire et sociale;
- la possibilité de se familiariser avec certains aspects incontournables de la vie scolaire et de son organisation.

# ANGLAIS, LANGUE SECONDE

Dans le secteur francophone, deux programmes d'anglais, langue seconde, sont offerts au premier cycle du secondaire : le programme de base et le programme enrichi. Le premier s'adresse aux élèves qui sont prêts à poursuivre la progression amorcée dans le programme ordinaire offert au primaire. Le second est conçu à l'intention des élèves qui ont, soit terminé avec succès un programme d'anglais intensif au primaire, soit acquis par d'autres moyens une expérience poussée de la communication en anglais.

**En classe d'anglais, langue seconde, l'élève est amené à développer les compétences suivantes :**

- interagir oralement en anglais;
- réinvestir sa compréhension des textes;
- écrire et produire des textes.

**En développant ces compétences, l'élève apprend notamment à :**

- acquérir un vocabulaire de base et l'élargir pour communiquer ses idées, ses sentiments ou ses opinions;
- lire ou écouter des textes écrits ou médiatiques et en discuter;
- analyser ses productions pour être en mesure de constater ses propres erreurs et formuler des suggestions de corrections à son profit et à celui de ses camarades;
- expérimenter et personnaliser différentes démarches d'écriture et de production de textes;
- réfléchir sur ce qu'il fait et sur ce qu'il sait pour ainsi apporter les ajustements nécessaires dans le développement de ses compétences en anglais;
- prendre des risques et considérer les erreurs comme normales et faisant partie de son développement langagier.

**Il y arrive, entre autres, par :**

- l'utilisation, en tout temps, de la langue anglaise dans les cours d'anglais, langue seconde;
- l'utilisation de modèles et la création de textes originaux;
- l'utilisation de textes courants, littéraires et informatifs appropriés à son âge, conformes à ses champs d'intérêt et d'une complexité adaptée à son degré de maîtrise de la langue anglaise;
- l'accès à une grande diversité de ressources en anglais, dont des textes de format audio, vidéo, numérique ou imprimé.

# ANGLAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT SECONDARY ENGLISH LANGUAGE ARTS (SELA)

Le programme *Secondary English Language Arts* (SELA) met en évidence le rôle essentiel de la langue comme outil d'apprentissage pour l'ensemble des disciplines. Ouvrant ainsi la porte au savoir et à sa construction, il met l'accent sur la littératie, soit l'habileté à comprendre comment se construit le sens dans des textes variés et à l'évaluer en portant sur ces textes un regard critique.

**En classe d'anglais, langue d'enseignement, l'élève est amené à développer les compétences suivantes<sup>1</sup> :**

- *Uses languages/talk to communicate and to learn;*
  - *Represents her/his literacy in different media;*
- *Reads and listens to written, spoken and media texts;*
- *Writes a variety of genres for personal and social purposes.*

**En développant ces compétences, l'élève apprend notamment à :**

- utiliser la langue comme outil de communication et d'apprentissage dans les différentes disciplines;
- interpréter des textes oraux, écrits, visuels et médiatiques de façon critique;
- faire appel à la grammaire de textes écrits et à un répertoire de textes variés dans diverses situations;
- développer des compétences langagières qui lui permettront d'exprimer sa vision du monde, d'entrer en relation avec autrui, de structurer son identité, ainsi que de s'approprier, de transmettre et de développer les richesses de sa culture;
- réfléchir à sa pratique de lecteur, de scripteur, d'auditeur, de locuteur et d'interlocuteur afin de faire le bilan de ses acquis, de ses progrès et des points qu'il doit améliorer.

**Il y arrive, entre autres, par :**

- la participation à des projets interdisciplinaires;
- la lecture et la production de divers textes écrits, visuels et médiatiques;
- l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

<sup>1</sup> Le libellé de ces compétences est tel qu'il apparaît dans le programme *Secondary English Language Arts*, ce dernier n'étant pas traduit dans le Programme de formation de l'école québécoise.

## FRANÇAIS, LANGUE SECONDE

Dans le secteur anglophone, deux programmes de français, langue seconde, sont offerts au premier cycle du secondaire : le programme de base et le programme enrichi. Le premier fait suite au programme de base du primaire. Le second s'adresse, soit aux élèves qui ont suivi le parcours d'immersion française au primaire, soit à ceux qui possèdent déjà une certaine aisance en français.

**En classe de français, langue seconde, l'élève est amené à développer les compétences suivantes :**

- interagir en français;
- produire des textes variés en français;
- lire des textes variés en français (programme de base) ou lire des textes courants et littéraires en français (programme enrichi).

**En développant ces compétences, l'élève apprend notamment à :**

- intégrer des composantes de la langue orale et écrite dans des situations de communication;
- intégrer, dans ses interactions quotidiennes de même que dans la production ou la compréhension de textes, des notions reliées à la grammaire de la phrase ou du texte, des stratégies langagières ou des repères culturels;
- prendre conscience des divers éléments de la langue et acquérir un vocabulaire de plus en plus vaste;
- dépasser les frontières traditionnelles de l'école et avoir prise sur le monde extérieur, où il pourra mettre en pratique ses compétences langagières et poursuivre leur développement.

**Il y arrive, entre autres, par :**

- des situations de communication authentiques, explicites et complexes qui lui permettent de répondre à ses besoins personnels et sociaux au moyen de la langue française;
- une démarche intégrée de compréhension et de production de textes, le retour réflexif et la coopération avec les pairs;
- l'intégration et l'utilisation des médias dans le développement des compétences visées par le programme.



## Faits saillants

du Programme de formation

### **Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie**

- Mathématique
- Science et technologie

# MATHÉMATIQUE

Ce programme présente la mathématique comme un langage et une science qui permet d'appréhender la réalité. Le programme incite l'élève à développer son esprit de découverte et sa pensée mathématique en l'amenant à interpréter les quantités grâce à l'arithmétique et à l'algèbre, l'espace et les formes grâce à la géométrie ainsi que les phénomènes aléatoires grâce à la statistique et aux probabilités.

## En classe de mathématique, l'élève est amené à développer les compétences suivantes :

- résoudre une situation-problème;
- déployer un raisonnement mathématique;
- communiquer à l'aide du langage mathématique.

## En développant ces compétences, l'élève apprend notamment à :

- prendre conscience de l'omniprésence de la mathématique dans sa vie quotidienne;
- exploiter ses compétences et ses savoirs mathématiques pour interpréter, analyser ou expliquer différentes problématiques liées à sa vie personnelle et à ses préoccupations;
- structurer sa pensée en intégrant un ensemble organisé de savoirs mathématiques, en analysant, en établissant des liens, en justifiant et en argumentant;
- interpréter et produire des messages en combinant le langage courant et les éléments spécifiques du langage mathématique, ce qui inclut les différents modes de représentation : linguistique, symbolique et graphique;
- coordonner le langage mathématique et le langage courant, ainsi que le respect des règles et des conventions;
- construire ses savoirs et établir des liens entre les différents concepts et processus, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la discipline.

## Il y arrive, entre autres, par :

- des situations d'apprentissage qui exigent des réponses à des questions comme « Pourquoi? », « Est-ce toujours vrai? », « Qu'arrive-t-il lorsque...? », ou encore qui comportent des données complètes, superflues, implicites ou manquantes qui conduisent à un ou plusieurs résultats ou, au contraire, qui ne mènent nulle part;
- des activités de réflexion, de manipulation, d'exploration, de construction et de simulation;
- la manipulation et l'observation;
- l'utilisation de diverses ressources matérielles : blocs géométriques, objets, papier quadrillé, calculatrice, logiciels;
- l'utilisation de la technologie pour l'exploration de situations complexes, la construction de figures ou la manipulation d'un grand nombre de données.

# SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Ce programme met l'accent sur la pratique dynamique de la science et de la technologie. À cette fin, il prévoit une large utilisation des problématiques actuelles pour susciter la curiosité des élèves et les amener à s'intéresser aux phénomènes scientifiques et technologiques qui, souvent, sous-tendent ces problématiques.

## En classe de science et technologie, l'élève est amené à développer les compétences suivantes :

- chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique;
  - mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques;
- communiquer à l'aide des langages utilisés en science et technologie.

## En développant ces compétences, l'élève apprend notamment à :

- développer une culture scientifique pertinente et accessible;
- appliquer des notions scientifiques et technologiques dans la vie quotidienne;
- découvrir la complémentarité entre la science et la technologie ainsi qu'entre les divers champs disciplinaires (biologie, chimie, physique, science de la Terre et science de l'espace);
- développer les connaissances et la capacité d'argumenter nécessaires à l'exercice de la citoyenneté;
- développer son esprit critique au regard de problématiques propres à la science et à la technologie;
- évaluer les impacts de cette discipline sur la santé, l'économie, l'environnement et le bien-être humain;
- développer sa curiosité, son questionnement et son esprit d'initiative.

## Il y arrive, entre autres, par :

- des situations d'apprentissage qui sont ouvertes à diverses possibilités de solutions, tout en exigeant de se conformer, avec rigueur, aux règles et conventions de l'activité scientifique et technologique;
- l'expérimentation en laboratoire;
- l'exploration sur le terrain;
- la conception et la construction d'objets technologiques;
- le recours aux spécialistes de centres de recherche, de firmes technologiques, du milieu médical, d'industries et d'entreprises locales.
- l'exploitation des ressources de la langue dans la production de rapports de recherche et dans la présentation de projets;



## Faits saillants

du Programme de formation

### **Domaine de l'univers social**

- Géographie
- Histoire et éducation à la citoyenneté

## DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL

Le domaine de l'univers social comprend le programme de géographie et le programme d'histoire et éducation à la citoyenneté. En histoire et éducation à la citoyenneté, il propose à l'élève une vision de la réalité sociale selon laquelle l'action humaine est la source de changements importants dans le temps et dont l'héritage est encore perceptible dans notre société. En géographie, il propose une vision du territoire en tant qu'espace que les humains se sont approprié, qu'ils ont aménagé et auquel ils se sont adaptés.

**Dans le domaine de l'univers social, l'élève est amené à développer les compétences suivantes :**

### Géographie

- lire l'organisation d'un territoire;
- interpréter un enjeu territorial;
- construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire.

### Histoire et éducation à la citoyenneté

- interroger les réalités sociales dans une perspective historique;
- interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique;
- construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire.

**En développant ces compétences, l'élève apprend notamment à :**

- situer et comprendre les territoires qui sont porteurs d'enjeux actuels, par exemple la gestion des déchets, la protection de l'environnement ou le développement durable;
- apprécier l'héritage du passé dans ses manifestations actuelles sur le plan des valeurs, des principes ou des rapports sociaux ou institutionnels;
- développer, d'une part, un mode de pensée et un réseau de concepts, c'est-à-dire une méthode (façon de questionner, de décoder et de répondre) particulière aux disciplines du domaine, et faire l'apprentissage, d'autre part, de clés de lecture, soit d'outils transférables au présent (syndicalisme, pouvoir, multinationale, aménagement, etc.);
- prendre conscience du pouvoir d'action des humains, de leur capacité de générer des changements par l'engagement et par la participation à la gestion des multiples défis du présent.

**Il y arrive, entre autres, par :**

- l'étude des relations sociales et la lecture des territoires à partir de ce qu'il connaît tout en explorant de nouvelles avenues;
- l'établissement de diverses hypothèses et le questionnement;
- la mise en perspective des faits et des contextes;
- l'application des outils méthodologiques à des phénomènes historiques et géographiques concrets.



# Faits saillants

du Programme de formation

## **Domaine des arts**

- Art dramatique
- Arts plastiques
- Danse
- Musique

## DOMAINE DES ARTS

Le domaine des arts comprend quatre programmes disciplinaires : l'art dramatique, les arts plastiques, la danse et la musique. Ces programmes portent tous la préoccupation d'amener les élèves à élargir leurs horizons culturels et à contribuer de façon significative à la vie artistique au sein de leur école. Cependant, chaque programme propose des contenus de formation respectant le langage, les règles, les principes et les outils propres à sa discipline, ainsi qu'un répertoire et des repères culturels qui tiennent compte de son histoire et de sa particularité.

**En classe d'arts, selon la spécificité de chaque discipline, l'élève est amené à développer les compétences suivantes :**

### **Art dramatique - Danse - Musique**

- créer des œuvres artistiques;
- interpréter des œuvres artistiques;
- apprécier des œuvres artistiques.

### **Arts plastiques**

- créer des images personnelles;
- créer des images médiatiques;
- apprécier des œuvres d'art et des objets culturels du patrimoine artistique, des images personnelles et des images médiatiques.

**En développant ces compétences, l'élève apprend notamment à :**

- concrétiser et communiquer, par un langage symbolique, des idées, des images intérieures, des impressions, des sensations, des émotions et des sentiments dans des créations ou des interprétations artistiques variées;
- développer sa pensée et son expressivité par la mise en action de personnages dans une histoire ou par la concrétisation d'idées dans la matière, dans des mouvements de danse ou dans des sons;
- se référer à des critères pour établir un jugement critique et esthétique sur ses propres réalisations, sur celles d'autres élèves ainsi que sur celles d'hommes et de femmes de différentes origines ou époques;
- exprimer son jugement critique et esthétique oralement ou par écrit;
- respecter les œuvres artistiques, ses réalisations et celles des autres;
- consolider son identité par l'appréciation d'œuvres artistiques issues de sa propre culture;
- développer et enrichir sa culture universelle par l'appréciation d'œuvres artistiques issues de différentes époques ou civilisations.

**Il y arrive, entre autres, par :**

- des situations d'apprentissage signifiantes lui offrant des pistes de travail pouvant servir d'amorce ou de fil conducteur à sa dynamique de création;
- la contribution, à travers son art, à la vie culturelle de son école;
- la résolution de problèmes artistiques adaptés à son âge et à son développement moteur, langagier et cognitif;
- le travail en coopération et la création collective;
- la mise en perspective et la valorisation de sa démarche;
- la fréquentation de lieux culturels;
- le contact avec des artistes de son milieu et d'ailleurs.



## Faits saillants

du Programme de formation

### **Domaine du développement personnel**

- Éducation physique et à la santé
- Enseignement moral
- Enseignement moral et religieux catholique
- Enseignement moral et religieux protestant

# ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ

Le programme d'éducation physique et à la santé propose des moyens de favoriser la réintégration de l'activité physique dans la vie quotidienne des jeunes. Il vise ainsi à les sensibiliser aux effets néfastes d'un comportement sédentaire qui nuit à leur développement moteur, à leur vie sociale, à leur santé et à leur bien-être physique et mental.

**En classe d'éducation physique et à la santé, l'élève est amené à développer les compétences suivantes :**

- agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques;
- interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques;
  - adopter un mode de vie sain et actif.

**En développant ces compétences, l'élève apprend notamment à :**

- développer des habiletés motrices variées et différentes façons de penser et de faire;
- acquérir un bagage de connaissances propres à l'éducation physique et à la santé;
- adopter des comportements conformes aux règles d'éthique et de sécurité;
- développer des attitudes positives dans ses relations avec les autres à l'occasion d'activités physiques;
- développer son sens critique par rapport à ses habitudes de vie pour une gestion judicieuse de sa santé;
- s'engager dans la pratique régulière d'activités physiques;
- développer sa capacité d'évaluer les effets de ses actions sur sa santé et faire les choix qui s'imposent;
- intégrer des valeurs telles que le sens des responsabilités, la coopération, l'aide, l'entraide, la persévérance et la solidarité tout en adoptant un comportement éthique et sécuritaire.

**Il y arrive, entre autres, par :**

- un large éventail d'activités coopératives, individuelles, expressives et collectives ainsi que d'activités de plein air et de conditionnement physique;
- le recours à des approches d'évaluation diversifiées : observation directe, auto-évaluation, enregistrement sur vidéo, évaluation par les pairs, etc.;
- l'utilisation d'outils permettant d'effectuer le suivi de sa progression : journal de bord, feuille de route, tableau personnel, etc.;
- la fréquentation des parcs naturels aménagés et des espaces intérieurs et extérieurs accessibles.

# ENSEIGNEMENT MORAL

Le programme d'enseignement moral permet à l'élève de donner un sens à ses repères moraux et de développer graduellement une maturité morale susceptible d'influer sur ses actions. L'élève s'exerce ainsi à devenir un citoyen qui contribue à l'amélioration du vivre-ensemble en se souciant de l'autre et s'initie aux rudiments de la démocratie.

**En classe d'enseignement moral, l'élève est amené à développer les compétences suivantes :**

- construire un référentiel moral;
- se positionner, de façon réfléchie, au regard d'enjeux d'ordre éthique;
- pratiquer le dialogue moral.

**En développant ces compétences, l'élève apprend notamment à :**

- vivre avec les autres dans la classe, en confrontant différentes valeurs, idées et croyances, et reconnaître les exigences liées à l'établissement de relations interpersonnelles saines;
- se positionner au regard d'enjeux moraux ou éthiques qui nuisent au vivre-ensemble et proposer des actions réalistes susceptibles d'améliorer certaines situations;
- délibérer et échanger dans un dialogue constructif pour trouver des réponses à des questions morales ou éthiques et se donner un référentiel moral en vue de se transformer comme individu;
- réfléchir avant d'agir, considérer dans sa réflexion les conséquences de ses actions pour lui-même ainsi que pour les autres et se donner des références morales qui orientent ses choix d'action.

**Il y arrive, entre autres, par :**

- une interrogation individuelle et collective sur des réalités proches de son vécu pour y déceler des problématiques d'ordre moral ou éthique;
- la résolution de problèmes moraux allant du dilemme simple de la vie de tous les jours à une problématique sociale ou planétaire plus complexe;
- une réflexion relative :
  - à la cause et aux effets d'un problème;
  - aux options possibles et à leurs conséquences pour lui-même et pour les autres;
  - aux façons de passer à l'action pour améliorer une situation en tenant compte des particularités des personnes concernées.

# ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX CATHOLIQUE

Centré sur la recherche de sens, le programme d'enseignement moral et religieux catholique privilégie une démarche réflexive, sur le plan philosophique, spirituel et religieux, moral ou culturel. Il contribue directement à la structuration de l'identité du jeune, à la construction de sa vision du monde et au développement de son pouvoir d'action. Dans le respect de la liberté de conscience, ce programme suscite le questionnement chez le jeune et l'éclaire dans la construction de ses réponses, notamment à partir de la vision chrétienne de la personne, du monde et de la vie.

## En classe d'enseignement moral et religieux catholique, l'élève est amené à développer les compétences suivantes :

- apprécier l'apport de la tradition catholique vivante à sa quête de sens;
- se positionner, de façon réfléchie, au regard d'enjeux d'ordre éthique.

## En développant ces compétences, l'élève apprend notamment à :

- réfléchir sur de grandes questions humaines : la vie, la mort, les relations entre les humains et avec l'environnement, la réalisation de soi, le changement et ses conséquences dans la vie des humains, etc.;
- se familiariser avec des éléments marquants de la tradition catholique, une composante importante de la culture universelle et de l'identité québécoise;
- bâtir le référentiel sur lequel il appuiera ses choix et ses actions;
- se familiariser avec la vision chrétienne de la personne, du monde et de la vie, réinterprétée et réactualisée à travers les âges dans la tradition catholique et d'autres grandes traditions religieuses, notamment celles des Premières Nations;
- développer graduellement une compétence éthique et se responsabiliser pour l'amélioration du vivre-ensemble.

## Il y arrive, entre autres, par :

- l'initiation à des voies d'intériorisation et l'ouverture de son esprit à la transcendance et à l'existence du Dieu de la foi chrétienne;
- la confrontation d'opinions, le questionnement et le discernement;
- la participation à des débats sur des problématiques d'ordre moral ou éthique;
- le contact avec des éléments du patrimoine religieux québécois : œuvres littéraires et artistiques, monuments et édifices, objets liés au culte, toponymie, expressions langagières;
- l'interprétation de récits de la tradition religieuse à partir de faits d'actualité et de son expérience personnelle.

# ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX PROTESTANT

Le programme d'enseignement moral et religieux protestant se caractérise par son ouverture sur le monde, par l'angle sous lequel il aborde les questions religieuses et morales, par l'importance qu'il accorde au développement de l'esprit critique et par la valorisation de la conscience et de la liberté de l'individu.

## En classe d'enseignement moral et religieux protestant, l'élève est amené à développer les compétences suivantes :

- apprécier l'influence de la Bible sur l'individu et sur la culture dans une perspective protestante;
  - agir dans le respect de la diversité religieuse;
- se positionner de façon réfléchie au regard de situations comportant un enjeu d'ordre éthique.

## En développant ces compétences, l'élève apprend notamment à :

- poursuivre sa découverte du phénomène religieux en explorant les grandes traditions religieuses de l'humanité, notamment la spiritualité amérindienne;
- développer sa vision du monde en établissant des liens entre son propre univers et différents référentiels religieux et culturels;
- établir des liens entre la Bible et la culture et découvrir des traces de son influence dans la vie des individus;
- développer sa conscience individuelle et son esprit critique en traitant des questions religieuses et éthiques dans une perspective de diversité et de pluralisme, ce qui l'amène à faire des choix éclairés et à adopter des comportements appropriés.

## Il y arrive, entre autres, par :

- la consultation et la rencontre de personnes-ressources : témoins, pasteurs, chercheurs, personnages religieux, élèves de diverses religions;
- la fréquentation de lieux sacrés et de musées;
- la lecture de textes bibliques, le visionnement de documents audiovisuels, la réalisation d'une recherche, l'analyse de cas, l'étude de différents rites;
- l'engagement dans une activité communautaire;
- l'élaboration d'arguments en vue d'un débat;
- l'examen d'un fait d'actualité.